

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

RESSOURCES SIRIOS INC. (la « **Société** »)
1400, rue Marie-Victorin, bureau 210
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 6B9

2. Date du changement important

26 avril 2024

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en versions française et anglaise, a été publié le 26 avril 2024 par Globe NewsWire et déposé sur SEDAR+.

4. Résumé du changement important

Le 26 avril 2024, la Société a annoncé la clôture de la deuxième et dernière tranche d'un placement privé de 380 750 \$.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 26 avril 2024, la Société a clôturé la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour un montant additionnel de 380 750 \$ (le « **Placement** »), par l'émission de 5 857 693 actions ordinaires du capital-actions de la Société (les « **Actions** »). Le produit brut total du Placement, incluant le produit de la première tranche précédemment clôturée le 27 mars 2024, est de 650 000 \$. Un total de 9 999 999 Actions au prix de 0,065 \$ par Action, a été émis. Les Actions ont été émises à titre d'« *actions accréditatives* » au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts (Québec)*.

Le produit brut du Placement sera utilisé principalement pour financer les travaux d'exploration du projet aurifère Cheechoo.

Dans le cadre de la deuxième tranche du Placement, des honoraires d'intermédiation totalisant 8 424 \$ ont été payés à un intermédiaire ayant un lien de dépendance avec la Société, Mine Equities Ltd., par l'émission de 129 600 Actions à un prix de 0,065\$ par Action. De plus, des frais d'intermédiation totalisant 13 560 \$ ont été payés à des intermédiaires n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société.

Les Actions émises en vertu de ce Placement sont assujetties à une période de restriction de quatre mois et un jour, se terminant le 27 août 2024, en vertu de la législation canadienne applicable. Le Placement a reçu l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »). Le Placement et l'émission des Actions à titre de frais d'intermédiation demeurent soumis à l'approbation finale de la Bourse.

La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important dans un délai de moins que 21 jours avant la clôture prévue du Placement en raison du fait que les modalités de la participation de

chacune des personnes non apparentées et de la partie apparentée dans le cadre du Placement n'avaient pas été déterminées et qu'ainsi ce délai abrégé était raisonnable et nécessaire dans les circonstances.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Non applicable.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Dominique Doucet
Président et chef de la direction
Téléphone : 1 (450) 482-0603

9. Date de la déclaration

Le 3 mai 2024.